

---

SINGAPOUR – Mise à jour de la division des domaines mondiaux (GDD)

Lundi 9 février 2015 - 12h15 à 13h30

ICANN – Singapour, Singapour

AKRAM ATALLAH:

... et répondu aux attentes de l'IDN. On a aussi préparé une feuille de route sur le WHOIS, les initiatives concernant le WHOIS concernent vraiment beaucoup d'aspects. Donc, nous avons travaillé pour essayer de fournir des précisions sur tous ces domaines. Donc, nous avons fait une feuille de route qui couvre toutes les parties différentes du WHOIS et qui est à votre disposition sur le site Internet. Vous pouvez le regarder. On a travaillé avec le GAC qui nous demandait cette feuille de route et nous avons fourni davantage de clarté concernant notre travail sur la question du WHOIS.

Nous avons aussi publié un rapport final sur le système de précision du WHOIS et un système pilote qui est à votre disposition pour les commentaires publics.

C'est un système pilote que nous espérons pouvoir utiliser pour analyser la précision du WHOIS, l'exactitude du WHOIS, tel qu'il est signé dans le programme de nouveaux gTLDs par tous les nouveaux candidats pour les nouveaux gTLDs et les registres des nouveaux gTLDs. Et nous allons faire cela tous les six mois, comme nous l'a demandé le GAC dans son avis et que nous avons accepté. Cela figure dans le contrat. Nous allons suivre ces améliorations de ce système de WHOIS et nous avons créé un groupe de travail de la communauté pour

---

*Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier, mais pas comme registre faisant autorité.*

---

conclure sur le travail réalisé dans le domaine de l'acceptation universelle des TLDs.

Ce que j'ai essayé de faire, ce que je vais essayer et ce que nous allons essayer de faire à Singapour.

Nous avons beaucoup de sessions qui vont avoir lieu. Des sessions ouvertes. Certaines de ces sessions sont fermées pour notre groupe de travail, pour travailler dans certains domaines. Mais de nouveau, je ne vais pas vous lire ici chaque point qui figure sur cette diapo. Je dirais qu'il est important de regarder les différentes sessions qui vont avoir lieu ici. Une des sessions importantes est les leçons des opérations techniques du gTLDs. Je pense que c'est très important d'y participer et d'y assister pour les opérateurs parce qu'il y aura beaucoup de discussions sur ces questions et des mises à jour pour qu'on soit tous sur la même ligne d'action et aussi qu'on tire parti de notre expérience, de la façon dont nous avons travaillé, expliquer tout cela et parler de ces problèmes. Vous aurez donc des données importantes.

Les fonctions IANA. Nous sommes en train de fournir un travail sur qui fait quoi. Nous avons participé à différentes réunions sur ce que sont les fonctions IANA. Sur ce que fait IANA. Nous l'avons fait déjà lors de la réunion précédente de Los Angeles. Ça a eu beaucoup de succès, donc nous le refaisons ici à Singapour. Et dans le secteur de la participation de l'industrie, bien sûr, nous essayons d'avancer avec les parties contractantes. Et nous essayons aussi de travailler sur la mise en œuvre du WHOIS, du WHOIS détaillé. Nous avons eu une réunion avec le GAC pour qu'ils comprennent mieux ce qu'est ou la façon de travailler sur ce



---

WHOIS détaillé. Nous allons aussi aborder d'autres aspects du WHOIS au cours de cette réunion avec le GAC, entre autres.

Donc, s'il vous plaît, n'hésitez pas à venir à cette réunion. Sur le programme des nouveaux gTLDs, nous avons une mise à jour concernant l'état, où est-ce que nous en sommes. Nous allons parler des progrès concernant les candidatures, les révisions réalisées, la prochaine série, où est-ce que nous en sommes, qu'est-ce qu'il faut faire dans ce domaine. Comme je l'ai dit, notre équipe a fait du très bon travail dans ce domaine et notre site Internet le reflète. Vous trouverez beaucoup d'informations sur les progrès de la révision qui est en cours.

Dans le domaine des opérations, nous avons, comme d'habitude, une cabine d'informations GDD où vous pouvez vous rendre et organiser des réunions avec notre équipe opérationnelle, notre équipe de participation aussi, nos experts dans différentes questions. Si vous avez des problèmes, des questions à leur poser concernant le GDD, allez les voir. Nous organiserons des rendez-vous avec vous et nous essaierons de comprendre d'abord votre problème, votre opinion et nous essaierons de vous aider à progresser dans les divers problèmes que vous pourrez avoir.

Nous avons ici une session sur AROS. AROS est une plateforme que nous avons développée à la demande des bureaux d'enregistrement et des registres. Pour que tout le monde le sache, je vous dirais que nous avons beaucoup de bureaux d'enregistrement de registres. Il y a des programmes gTLD. Il y aura davantage de registres que de bureaux d'enregistrement pour ce programme de nouveaux gTLDs. Et nous voulons nous assurer que vous aurez – que toutes les parties seront



---

présentes. Par exemple, si vous êtes un registre et vous avez besoin d'engager un bureau d'enregistrement pour vendre vos domaines ou dans l'autre sens, si vous êtes un bureau d'enregistrement et vous avez besoin d'être représenté par un registre, il est difficile des fois de se rencontrer et de travailler ensemble. Et cette plateforme, donc, est destinée à aider les deux parties à se rencontre, à signer des contrats et à avoir tous les documents nécessaires pour travailler aisément et de manière durable. Donc, nous organisons cette session sur ce point-là et n'hésitez pas à y participer aussi et à nous donner votre opinion de façon à ce que nous puissions améliorer cet outil et qu'il puisse répondre à vos attentes. Nous avons aussi l'atelier du groupe d'utilisateur du portail GDD. Le portail tel que vous aimerez le voir, comment il fonctionne pour vous et les priorités qui existent pour vous, ce qui doit être fait par la suite dans ce domaine, etc. Donc, n'hésitez pas à participer aussi à cet atelier.

En ce qui concerne la feuille de route du WHOIS, avec la communauté, c'est quelque chose qui a lieu actuellement... je ne suis pas sûr...? Non? Donc, ce sera prochainement. Participez à ces sessions. Il y a beaucoup de travail qui va être réalisé sur WHOIS. Je l'ai déjà dit et on m'a un peu critiqué pour cela, mais nous devons nous assurer que tout ce qui est dans le WHOIS soit fait. Il faut faire certaines choses. Mais avant de passer à la question opérationnelle, nous avons d'autres choses qui doivent être remplacées. Donc, il faut mettre les choses en ligne de façon à ce que ç'ait un sens et que la ressource soit entre les mains de la communauté ou des parties contractantes. Donc, si on veut un WHOIS détaillé, on doit travailler là-dessus, expliquer comment il fonctionne un mois avant son lancement. Nous devons continuer à travailler de façon



---

à ce qu'il n'y ait pas de soucis à la dernière minute et que tout le monde puisse tirer profit du travail que nous faisons. Donc, nous devons nous assurer que tout est bien pris en compte. Les éclaircissements concernant le WHOIS, c'est quelque chose que nous avons préparé pour répondre aux questions concernant les nécessités, ce qu'on doit avoir sur le WHOIS, ce qui doit être affiché dans le WHOIS. Il y a différents points. Nous devons donc finir le travail pour passer à la mise en œuvre. En ce qui concerne l'acceptation universelle, je pense qu'il y a eu beaucoup de participation de la part de la communauté. Il y a eu une session au cours de laquelle nous allons mettre à jour la communauté sur nos progrès dans ce sens. Il y a beaucoup d'enthousiasme et je vous demande donc de venir et de participer à ces réunions et de continuer à avancer avec autant d'enthousiasme que jusqu'à maintenant.

La mise à jour du programme IDN. Comme je l'ai déjà dit, c'est une session importante pour savoir où on en est dans ce domaine. La zone racine et l'atelier sur la LGR Zone racine de l'IDN, c'est un atelier technique pour les personnes qui veulent savoir davantage de détails. Il y a beaucoup de progrès réalisés aussi en ce qui concerne l'IDN en général. Et nous allons voir les fruits de ce travail réalisés par notre équipe très bientôt. Maintenant, un point très important, c'est d'établir des marques un petit peu, sur ce que nous voulons faire et ce que nous avons fait et de le contrôler. Donc, ce que j'essaie de faire ici, c'est créer ou de parler de certains livrables sur lesquels nous travaillons pour que vous ayez une certaine visibilité par rapport à notre travail.

Je vous remercie pour votre contribution, autant sur les choses sur lesquelles vous travaillez qui pourraient être une priorité pour nous, sur des choses sur lesquelles nous devrions travailler et sur lesquels nous ne



---

travaillons pas, comme vous voyez sur l'écran, tout ce qui doit être une priorité pour nous. Je pense que c'est très important pour qu'il y ait une bonne relation entre nous. Nous devons travailler sur les choses qui vous intéressent et par sur ce qui nous intéressent.

Bien. Donc, je vais vous présenter certaines de ces choses-là et ensuite, je vous donnerai la parole pour que vous puissiez donner votre opinion.

Donc, en ce qui concerne le SSR, la partie technique, sécurité/stabilité/résilience, nous allons présenter un rapport d'activités du SSR avant d'arriver à Buenos Aires à la mi-2015. Nous avons un cadre de risques du DNS qui a été développé. Nous sommes en train de voir la mitigation que nous allons mettre en place et là-dessus, nous travaillons avec la communauté sur ces thèmes, donc nous fournirons davantage d'informations plus tard sur ce point-là. Nous avons commencé le développement d'un système de registres évalué et révisé. Nous avons reçu beaucoup d'évaluation et donc, nous avons du mal à suivre tout cela. Nous travaillons là-dessus pour commencer à développer un outil qui va nous permettre de suivre et de contrôler certaines choses et ensuite, d'en parler avec la communauté et de lui parler des progrès réalisés.

Nous travaillons avec le leadership du RSSAC pour améliorer le système de serveur racine. Et nous devrions bientôt pouvoir être capables de vous montrer les progrès réalisés, cela avant la réunion de Buenos Aires. Il y a aussi quelques problèmes que nous devons régler avant cette réunion.

Nous avons un groupe d'expert technique, nous travaillons avec eux pour formaliser leur rôle et voir qu'est-ce que l'on attend de leur part.



---

Ils vont analyser le futur du DNS et ce qui doit être réalisé pour la question de la sécurité/la stabilité et dans le domaine technique aussi. Et nous allons continuer la mise en œuvre des modifications du système de gestion de la zone racine et des planifications dans le sens.

Pour un scénario où il y aurait une absence de transition de supervision des fonctions IANA. Donc, le groupe de travail qui travaille sur la transition travaille là-dessus. Nous pensons que nous allons bientôt voir apparaître certaines recommandations et qu'en fonction de celles-ci, nous allons développer les différents scénarios possibles pour nous assurer que nous sommes prêts pour la transition. Et nous allons élaborer une version préliminaire du plan pour changer la racine de la signature de clés. Nous espérons que nous pourrions bientôt vous présenter ce plan.

En ce qui concerne les fonctions IANA, bien sûr, nous continuons à fournir des services comme prévus, de façon à ce que nos SLAs soient – il va y avoir un système cryptographique qui va être rafraîchi pour la cérémonie de signature de clés. Je sais que j'ai déjà demandé cela et nous avons signé cela, donc j'espère qu'on va bientôt pouvoir faire une mise à niveau. Nous allons publier le rapport d'audit SysTrust 2014 et nous allons annoncer le plan et demander la participation des candidats pour les TCRs et la cérémonie de signature de clés. Nous avons déjà une certaine nomination qui a été faite. Nous devons replanifier le TCR. Il y a certaines demandes qui ont été faites pour modifier la façon dont nous avons géré jusqu'à maintenant cette cérémonie et les volontaires qui participent à cette cérémonie. Nous voulons essayer de réduire les coûts concernant les déplacements et mettre en place un plan qui sera présenté sous peu. Comme vous pouvez le voir, il y a beaucoup de



---

choses qui ont lieu. Et tout le monde n'est pas au courant de tout cela, mais il est important de savoir que cette équipe qui est devant vous a fait beaucoup de travail, beaucoup plus que ce que vous avez l'impression.

Dans le domaine de la participation au niveau de l'industrie, j'ai parlé déjà des registres et des bureaux d'enregistrement avec lesquels nous avons prévu de faire une réunion entre les sessions, trois réunions *intersessionnelles* entre les réunions de l'ICANN, des sessions de travail avec les parties contractantes.

Nous savons que lors des réunions de l'ICANN, eh bien, il y a beaucoup de distractions en quelque sorte par rapport à la transition d'IANA, le développement des politiques, les problèmes commerciaux qui se posent. Et toutes ces sources de travail qui doivent être effectuées lors des réunions de l'ICANN, c'est un travail extrêmement important qui est réalisé. Lorsque quelqu'un veut travailler – durant les réunions de l'ICANN, il y a beaucoup de distractions, c'est difficile d'y participer, de se porter volontaire. Et on a besoin de personnes qui se portent volontaires et qui travaillent au développement de politiques. Donc, nous avons une possibilité qui s'offre à nous entre les différentes réunions de l'ICANN, c'est ce qu'on appelle « intersession » ou « interséance » et nous avons le personnel de l'ICANN qui peut faire des présentations. Nous pouvons travailler avec vous pour développer ces séances entre les réunions de l'ICANN. On peut avoir des présentations qui soient effectuées. Il faut que l'on connaisse vos besoins, il faut qu'on facilite les échanges, les dialogues. L'idée, c'est de se concentrer sur les parties contractantes pour travailler ensemble, et pour avancer et résoudre les problèmes qui se posent pour que nous



---

ayons plus d'oxygène dans les réunions de l'ICANN pour travailler à nos développements de politiques et ainsi de suite. C'est exactement pour cela que nous avons cette réunion de l'ICANN.

J'espère que nous serons en mesure d'améliorer un petit peu ces réunions intermédiaires qui seront, à mon avis, très utiles, donc participez-y, s'il vous plaît. Vous pourrez en retirer beaucoup, je le pense.

Nous espérons terminer le cadre de sécurité spec 11. Donc, je crois que nous serons en mesure de finaliser cela. Nous avons également AROS. On en a parlé un petit peu tout à l'heure. Un lancement d'AROS, un système automatisé, lancement du programme de formation pour les bureaux d'enregistrement sur learn.icann.org.

Nous avons la question d'assurance également pour les RAs. Il y a un travail qui est fait à ce niveau et il semble que le programme d'assurance n'est pas exactement ce dont on avait parlé au départ. Donc, on travaille avec vous pour l'améliorer un petit peu et régler certains problèmes qui se posent. Nous avons également la publication de documents éducatifs pour les bureaux d'enregistrement actuels et prospectifs. Nous avons des dossiers de demandes qui ont été revus ces six derniers mois. Nous avons besoin de rafraîchir un petit peu tout cela et de travailler un petit peu à l'améliorer de ces documents éducatifs pour que tout soit là, tout est présent, qu'il soit utile aux bureaux d'enregistrement.

Nous avons le lancement d'un API pour le contrôle des SLAs et pour permettre d'avoir un accès aux données pratiquement en temps réel.



---

En ce qui concerne les programmes de nouveaux gTLDs, nous voulons nous assurer que nous avons des dates importantes qui doivent être respectées pour la délégation. La raison pour cela, c'est de fournir à tout le monde la possibilité de respecter les dates limites. Donc, nous n'essayons pas de vous forcer la main ou de vous pousser à aller plus vite, nous vous donnons la possibilité, mais nous vous donnons des calendriers un petit peu plus clairs, un petit peu plus serrés. Et c'est une période intérimaire entre ces grandes dates qui sont fixées.

Nous travaillons tous avec beaucoup de bonne volonté et si vous avez besoin de plus de temps, nous vous permettons d'utiliser le processus d'une manière efficace.

Nous avons également l'intention de résoudre 85 % des contentieux. Je crois que la plupart des ventes aux enchères prévues vont arriver dans le trimestre prochain et il y a certains contentieux qui sont retenus un petit peu. Il y a des problèmes de responsabilité, d'autres problèmes pourraient se poser. Là, ce ne sera peut-être pas fait au prochain trimestre, mais nous faisons le maximum pour terminer et régler tous ces contentieux au niveau des ventes aux enchères lors du prochain trimestre.

Nous continuons de soutenir le NGPC pour prendre en compte les conseils du GAC en ce qui concerne les nouveaux gTLDs. Nous sommes bien conscients que vous voulez que cela se réalise. Nous voulons être prudents néanmoins et nous assurer de bien travailler. Nous voulons régler ces problèmes en temps nécessaire avant Buenos Aires. On y est presque, mais c'est important d'avoir des objectifs et de s'y tenir.



---

Nous voulons publier la mise en place du programme, ces rapports pour les commentaires. On a fait beaucoup de progrès à ce niveau, donc vous pourrez faire des commentaires. Nous allons lancer ce centre *clearinghouse* pour les marques. Il y a une étude indépendante qui sera faite pour cela au trimestre prochain. Nous voulons faire l'analyse également de la protection de droits de ce rapport en ce qui concerne également une période de commentaires publics qui sera offerte. En ce qui concerne l'opérationnel et le soutien aux clients, nous vous lançons une capacité – service clientèle mondial avec le personnel à Singapour et à Istanbul. C'est très important. C'est quelque chose de nouveau. Nous voulons absolument que vous soyez en mesure de contacter l'ICANN pour les questions opérationnelles avec des lignes téléphoniques comme cela existe déjà aujourd'hui en ligne : vous avez la possibilité d'avoir un billet si vous avez des questions pour l'ICANN. Nous devons être en mesure de vous répondre de vous donner des réponses à vos questions, que vous pourrez poser ainsi. Le personnel doit être beaucoup plus proche, beaucoup plus être en mesure de répondre à vos questions opérationnelles. Ce sera du 24/24. Et en cinq jours ouvrables, nous serons en mesure de vous répondre. Je sais que certaines personnes pensent que le samedi et le dimanche sont des jours où on travaille dans certains pays du monde. Donc, nous ne serons pas en mesure, au départ, de couvrir cela, mais nous allons faire un maximum pour dépasser nos niveaux de services que nous voulons atteindre.

Nous allons avoir des questionnaires sur la satisfaction de la clientèle qui seront effectués. Nous aurons un suivi d'assuré. Nous vous demanderons votre avis sur le travail que nous effectuons. Nous aurons

---

un déploiement de réponse à la clientèle, de gestion de la réponse à la clientèle que nous améliorons et optimisons constamment. C'est un système de prestations de service clientèle qui nous tient à cœur et nous allons faire cela dans le prochain trimestre. Nous allons continuer à améliorer ce que nous avons déjà en place pour la satisfaction des clients, c'est-à-dire vous-même.

Nous allons également lancer, comme je l'ai mentionné, un processus pour les opérateurs de registres, pour ajuster les montants de COI.

En ce qui concerne les initiatives, nous avons un nouveau panel pour des communautés ayant différents scripts utilisés pour les étiquetages, pour la zone racine, pour le développement du LGR Source ouvert. C'est un outil qui permet de valider des étiquettes. C'est très important pour tous les titulaires de bien voir les variances qui soient mises en œuvre. Et une fois que nous aurons terminé cela, nous serons en mesure de lancer, nous l'espérons, ce qui est permis considérant les variances – en posant la question aux différentes communautés. Donc, c'est assez fondamental tout cela. Ce sont des éléments fondamentaux du puzzle.

Nous voulons lancer également un groupe consultatif de mise en œuvre. Ça, c'est quelque chose qui provient du conseil du GAC pour le WHOIS que nous utilisons et que nous analysons d'une manière constante et fréquemment. Donc, on a eu une demande de faire la même chose. Plutôt que de faire deux choses différentes, nous allons combiner tout cela. Nous avons un programme pilote qui est lancé et 100 000 différentes archives WHOIS ont été analysées de cette manière. Et nous avons un rapport qui a été effectué. Un rapport qui serait maintenant commun plutôt que d'avoir un rapport et un double travail.



---

On fera cela deux fois par an avec des échantillons statistiques qui nous donneront les tendances. Les tendances définiront de cette manière au niveau de la précision du WHOIS, de ces données WHOIS. Lorsqu'il y aura des erreurs qui seront relevées, eh bien, nous préparons nos bureaux d'enregistrement pour qu'ils reçoivent les données qui ne sont pas exactes pour améliorer la qualité du WHOIS. Voilà comment cela sera géré. Parce que si on a un échantillon deux fois par an, nous serons en mesure d'envoyer entre ces dates des données et d'envoyer les données incorrectes au bureau d'enregistrement pour qu'il y ait une correction qui soit effectuée.

C'est important de corriger ces archives et ces données WHOIS. Et nous travaillons à cela. Nous voulons nous assurer que tout le monde soit prêt à cela pour améliorer le WHOIS.

Nous concluons donc les questions de mise en œuvre concernant le WHOIS. Conclure, c'est vraiment très ambitieux. Nous voulons lancer un dialogue au niveau de la communauté sur les questions de vie privée, de respect de la vie privée. C'est très important pour nous toutes ces questions de respect de la vie privée. Pourquoi est-ce qu'on n'utilise pas tout simplement les services juridiques pour nous faire une description de cela et avancer à ce niveau? Vous savez, c'est plus compliqué que cela en a l'air. C'est comme des sables mouvants. Vous avez les lois sur la vie privée qui sont en train d'évoluer, qui sont en train de changer. Nous sommes dans une période actuellement où cela devient très difficile parce que vous savez, il y a tout ça. Les problèmes de cybersécurité qui se passent et dont on parlait. J'ai reçu un courriel récemment à ce sujet. Les prestataires de services sanitaires, de santé, on a attaqué leurs données. Et des millions de données de patients ont



---

été divulguées avec les adresses e-mail, des données privées, extrêmement privées concernant la santé de ces personnes.

Il est question de forces de l'Ordre qui se posent également. Il y a la question des gouvernements qui veulent protéger la vie privée de leurs résidents et de leurs citoyens. Il faut protéger les consommateurs également. Et qu'on le veuille ou non, cela affecte et a un impact sur l'ICANN.

Il ne faut pas prendre de retard à ce niveau. Ce n'est pas seulement aux registres et aux bureaux d'enregistrement de gérer cela. L'ICANN doit se préoccuper de cela et nous devons avancer à ce niveau et nous devons naviguer, ce qui est parfois difficile.

Donc, nous devons tous nous concentrer ensemble là-dessus et arriver à un point où nous nous sentons beaucoup plus à l'aise.

Nous devons également conclure la mise en œuvre de l'IRTP-C et ces efforts de recommandations de ligne de conduite et de politiques par consensus. Ça, ce sont des transferts entre différents bureaux d'enregistrement. Ça déjà été adopté, mais nous devons vraiment conclure cela.

Très bien. Donc, voilà ce que je voulais vous dire. Voilà mon rapport que je voulais effectuer. J'espère que je ne vous ai pas ennuyé avec trop de détails. J'espère que je vous ai apporté beaucoup d'informations. Maintenant, j'attends votre retour d'informations à ce sujet. J'espère avoir tout couvert. Si vous avez besoin de plus de détails, n'hésitez pas à nous contacter.



---

Maintenant, nous allons vous permettre de poser des questions avec un micro qui se trouve dans la salle.

AMADEU ABRIL i ABRIL : Je m'appelle Amadeu Abrim de CORE.

Merci beaucoup de ce rapport. Merci beaucoup des progrès que vous avez effectués.

Donc, deux points. Je suis de CORE. J'espère ne pas me répéter, mais ça fait un an et demi que l'on demande à l'IANA de publier la base de données pour la zone racine avec tous les TLDs. Les TLDsn qui vont de gauche à droite, comme l'Hébreu, l'Arabe, et de droite à gauche. Donc, il y a un problème. C'est Émirats., par exemple, c'est très difficile d'expliquer aux personnes que ça fonctionne d'une autre manière, que c'est différent, que les TLDs en script arabe existent, mais sont différents. Donc, je crois qu'il y a un petit problème à régler au niveau de l'IANA. C'est peut-être un problème de communication, je ne sais pas. C'est un problème de département. Je ne sais pas ce qui se passe, mais on n'a pas eu e bonnes réponses. On n'a pas véritablement réglé ce problème et ça fait un an et demi qu'on leur envoie des lettres, à l'IANA, qu'on communique avec l'IANA, mais apparemment, rien ne change.

Peut-être que vous comprenez ce que je veux dire. Je ne sais pas ce que vous pouvez faire. C'est le point qui est mis au mauvais endroit apparemment lorsqu'il s'agit des scripts de langue arabe.



---

AKRAM ATALLAH: Envoyez-moi le lien de la page Web parce qu'il y a différents endroits où cela est affiché et où l'information est présente. Envoyez-moi le lien hypertexte et je m'assurai que cela sera corrigé.

AMADEU ABRIL i ABRIL: Merci beaucoup. En ce qui concerne le WHOIS – et ça, c'est une autre demande –, au niveau des TLDs basés sur l'Union européenne, par exemple, il y a des lois locales. Je crois qu'il faudrait leur dire d'une manière ou d'une autre que l'affichage provient de personnes qui ne sont pas des entités commerciales.

Donc, nous avons proposé en 2013 à l'ICANN d'avoir une approche commune pour résoudre cela. Comment prouver que c'est la loi et comment être d'accord sur une solution possible. Donc, on a entendu parler de la période des bureaux d'enregistrement et des registres. On essaie d'avoir une approche commune à ce sujet, mais ce qu'on nous a dit, il y a de cela un an à peu près : « Un jour on s'en chargera, on se préoccupera de cela ». Je ne sais pas ce que vous en pensez, mais nous avons un registre, nous avons des procédures RSEP qui existent, des procédures d'évaluation des services de registres.

Moi, je crois qu'il y a trois solutions qui ont été proposées qui sont tout à fait différentes. Donc, ça, ça concerne des TLDs européens. C'est important. Et je crois qu'on n'a pas encore trouvé la bonne solution. Je crois que l'ICANN doit négocier un petit mieux et un petit peu plus pour bien faire respecter les lois et pour tomber d'accord sur une solution qui fonctionne.



---

On nous a dit qu'il y a une réforme WHOIS, mais ça dure, ça dure, ça dure depuis si longtemps! Il me semble qu'on reçoit parfois des lettres. On nous demande de renforcer un petit peu le WHOIS. Je crois qu'on a un problème et qu'on ne réussit toujours pas à régler et j'aimerais connaître un petit peu votre opinion à ce sujet.

AKRAM ATALLAH:

Oui. Nous y travaillons. Vous savez, ce n'est pas un problème si facile que cela à régler. Nous allons continuer à progresser et nous allons nous concentrer avec l'équipe juridique sur cela et nous partagerons les résultats avec vous en temps donné. À Buenos Aires, notamment, nous en reparlerons. Ce que nous pouvons faire, ce que nous ne pouvons pas faire, quel est notre cadre de référence, ainsi de suite. Donc, on revient là-dessus. Ce sont des questions juridiques complexes.

BRET FAUSETT:

Merci, Akram, de votre rapport.

J'ai trois questions. La précision du WHOIS, au niveau d'un projet pilote, j'ai regardé, j'ai vu le rapport et je ne crois pas qu'ils ont publié toutes les données. Donc, je serais curieux de voir mes données, par exemple. Ça, ça m'intéresse beaucoup. Il y a des données qui semblent manquer dans ce WHOIS. Les données uniregistres ne sont pas visibles.

AKRAM ATALLAH:

Oui, c'est une bonne question. Permettez-moi de vous poser une question. Vous voudriez d'une manière privée voir vos propres données?



---

BRET FAUSETT: Oui, absolument. Deuxième question. Pendant la présentation, vous avez mentionné qu'il y aurait un programme de conformité qui va commencer au mois de janvier 2015. Je ne suis pas sûr d'avoir bien compris au sujet de ce programme de conformité 2015. Donc, pourriez-vous clarifier ce programme de conformité à partir de janvier 2015 au niveau de la précision du WHOIS?

AKRAM ATALLAH: Eh bien, ce que nous allons faire, c'est de faire des échantillons statistiques de ces archives et lorsque nous avons des données incorrectes, nous allons les envoyer au service conformité. Le service conformité va vérifier les données; s'il y a des inexactitudes, ce sera renvoyé au bureau d'enregistrement.

Donc, on ne lance pas un programme ou une initiative de conformité, on utilise les données que nous avons déjà au niveau opérationnel et on vérifie leur exactitude.

BRET FAUSETT: Donc, ça comment en janvier 2015? Donc, c'est commencé?

AKRAM ATALLAH: Non. Le groupe va se rencontrer pour définir un petit peu plus ce travail et cette initiative. On va le faire deux fois par an. On n'a pas encore le calendrier exact. Mais le groupe de travail se réunit pour lancer cela et travailler à la conformité.



---

BRET FAUSETT: OK. Dernière question. J'ai déjà beaucoup parlé de WHOIS, mais il y a une mise en œuvre du groupe consultatif. J'aimerais faire partie de ce groupe consultatif. Comment cela est-il possible? Le groupe consultatif de la mise en œuvre de WHOIS, je crois que c'était sur la fin de votre présentation. Donc, vous nous avez...

AKRAM ATALLAH: Il y a déjà une séance à ce sujet, je crois, à laquelle vous pourriez assister, mais je crois que vous pourriez absolument vous joindre à l'équipe sans aucun problème.

CYRUS NAMAZI: Si vous me permettez? Cyrus, je travaille pour l'ICANN. Il y a en effet une équipe déjà formée qui s'est réunie deux fois, mais venez me voir et je vous mettrai en contact avec les bonnes personnes. Et il y a une séance sur WHOIS... c'est quand, Karen...? C'est juste après cette séance-ci, n'est-ce pas? À 15 h 30 cet après-midi même.

JIM PRENDERGAST: Beaucoup d'éléments dans cette présentation très complexe et complète. Donc, en ce qui concerne les caractéristiques du NGPC avec deux caractères – la question de deux caractères, pourquoi c'est envoyé au Conseil d'administration dans son entièreté et non pas au NGPC?

AKRAM ATALLAH : Une fois que vous devez un registre, tout problème de registre n'est plus un problème de NGPC. Parce que vous avez un contrat et c'est une demande peut-être RSEP, ainsi de suite.



---

Si c'était avant que vous deveniez une partie contractante, là ce serait le NGPC qui gérerait cela. Ce n'est plus le cas une fois que vous devez une partie contractante.

KATHY KLEIMAN :

Kathy Kleiman. J'avais une question également du WHOIS. Lorsque l'on voit la précision du WHOIS, quels sont vos standards? Quelles sont les normes? Il y a deux manières de voir cela. Tous les champs du WHOIS ou bien uniquement la précision de certains des champs WHOIS. Donc, c'est quoi, la norme? C'est quoi, le standard? Donc, est-ce que l'on peut avoir la possibilité de contacter le titulaire du nom de domaine? Ça, c'est une question qui se pose avec les RAA. Quels sont les standards? Il y a déjà eu des types d'analyse... Donc, si on peut joindre le titulaire de noms de domaine, eh bien, là on peut améliorer le WHOIS. C'est ce que nous a dit Amadeu. Donc, quels sont vos standards? Quelles sont les normes?

AKRAM ATALLAH:

Je crois que le pilote gérait les recommandations de l'équipe d'analyse du WHOIS et qu'il y avait différents niveaux de précisions qui seraient définies et qui sont dans le document. Donc, si vous allez voir le document, vous allez voir cela. C'est pour cela que nous ne voulions pas prendre ces données et les envoyer en tant que données incorrectes. Nous voulions les envoyer à la conformité, passer par les départements conformité pour qu'ils vérifient si ces données sont en conformité ou pas. Ensuite, on passerait au bureau d'enregistrement. On les enverrait au bureau d'enregistrement pour correction.



---

Il est important de faire la différence entre les critères du RAA et ce que nous pouvons faire en tant que contrôle. Au moment de l'enregistrement, vous pouvez tester la possibilité de contacter la personne. Vous envoyez un e-mail – s'il y a une personne qui veut enregistrer un domaine, eh bien, là, vous pouvez obtenir une réponse en voyant un courriel. Mais à la suite de ce contrôle, peut-être que je ne vais pas répondre parce que je vais avoir que c'est du spam, que c'est un pourriel. Donc, c'est un petit peu difficile. Nous travaillons à ces détails et nous allons régler cela avec le groupe de travail qui se penche là-dessus et nous espérons arriver à un point où on n'a pas à représenter des informations très confuses, mais que nous puissions aligner les obligations contractuelles pour pouvoir définir les différentes couches. Il y a des obligations contractuelles, on y répond et on n'y répond pas. Il y a différents niveaux, en effet, différentes couches, différents niveaux qui existent dans les obligations contractuelles, qui doivent être couvertes ou pas. Toutes ces questions se posent. Nous essayons d'avoir différents niveaux et de voir quelles sont les obligations contractuelles, analyser ces obligations contractuelles pour ne pas régler des problèmes qui ne soient pas significatifs.

DONNA AUSTIN :

Donc, vous espérez avoir une décision pour la réunion du Conseil d'administration de cette semaine? Quel est le processus? Dites-m'en plus sur ce processus. Je ne comprends pas très bien comment cela est géré lorsque vous recevez une communication du GAC et que – on n'a pas beaucoup de visibilité du processus, donc est-ce que vous pourriez revenir un petit peu sur ce processus pour le rendre un petit peu plus visible?



AKRAM ATALLAH:

Je ne me rappelle pas exactement de cette résolution du *board*, mais il me semble que c'était de demander au personnel de développer un processus pour les deux caractères alignés avec les conseils du GAC. Je crois que c'est à peu près ça. Donc, nous avons développé le processus. Nous pensions que nous étions en conformité avec le Conseil du GAC et nous avons pris le processus basé sur des lettres reçues du GAC et nous avons mis cela en conformité. Nous avons commencé à traiter certaines de ces demandes et nous avons reçu une lettre du GAC disant : « Une minute! Ce n'est pas ce que nous voulions dire. Vous ne nous avez pas compris ».

Et donc, ils avaient une liste de critères. Il y avait des points de clarification en effet et vous posiez la question de la visibilité, donc – alors, ce qu'ils nous ont dit que ce n'est pas ce que nous voulions [peu clair 0 :43 :32] nous a dit cela, eh bien, on a arrêté un petit peu le processus. La résolution, c'était de travailler en alignement avec les conseils du GAC. Donc, on a eu cette lettre nous indiquant que le GAC pensait qu'on avait mal compris. Il fallait mieux d'aligner. C'était beaucoup plus prudent de revenir un petit peu en arrière. Le Conseil d'administration a été tout à fait d'accord avec cela. Le *board* s'est penché sur la question, a délibéré et a décidé quelle serait la prochaine étape. Ça, c'est quelque chose dont on parlerait mercredi au niveau du Conseil d'administration. Vous aurez tous les détails. Une fois qu'il y aura la réunion, qui se tiendra mercredi, là je crois qu'on pourra relancer le programme et ajuster un petit le tir. Je ne peux pas vous donner une réponse avant qu'ils se réunissent.





---

vous voulez suivre. L'avis du communiqué de Los Angeles doit être considéré parce qu'on risque de dire au Conseil : « On vous l'avait dit — tout le monde dans le communiqué s'attendait à ce que ce soit la procédure qui serait suivie à partir de là.

AKRAM ATALLAH:

Je suis d'accord avec vous. Nous pensons que nous allons satisfaire les critères du communiqué du GAC lorsqu'on a développé ce processus.

Le problème, c'est qu'ils sont revenus et ils nous ont dit : « Ce n'est pas ce que nous voulions ». Ils sont venus nous voir et donc, cela a mis en question notre interprétation de ce qu'il disait qui — est-ce que cette interprétation a été juste ou fautive? À ce moment-là, c'est le Conseil qui va décider comment on va poursuivre.

JORDYN BUCHANAN:

Une dernière question. Dans le futur, je pense que si on regarde ce qui s'est passé au sein du lancement d'AROS, je me demande si vous faites des consultations permanentes avec les utilisateurs pour mieux comprendre si c'est encore utile vu les délais et vu ce qui a été déployé. À mon avis, cela ne l'est pas. Peut-être que les gens vont se débrouiller pour travailler sans AROS. Est-ce que vous pensez que la communauté a encore besoin de cela? Vous pourriez vous renseigner là-dessus.

AKRAM ATALLAH:

Je pense qu'il y a un groupe de travail qui travaille sur AROS qui est formé par la communauté d'utilisateurs des utilisateurs qui défendent ce qu'ils voudraient voir au niveau du fonctionnement de l'Internet et



---

l'utilité de tout cela. Mais je pense que si les choses sont bien faites, ça pourra être utilisé parce que cela ne va pas changer ce que vous faites au niveau du contrat entre le bureau d'enregistrement et le registre. Il y a toujours de nouveaux bureaux d'enregistrements et de nouveaux registres.

Donc, si l'on peut parvenir à quelque chose d'utile, je ne sais pas si c'est une – si cela ne sera pas utilisé. On a délégué seulement 500 registres. Il y en a d'autres qui arrivent, donc on a encore le temps de permettre à d'autres gens d'utiliser cela. Dans les six derniers mois, nous avons eu 500 demandes de la part de nouveaux bureaux d'enregistrement. Donc, cela ne sera pas – je suis d'accord avec vous, les *peak* – nous sommes au moment le plus fort, et ça va peut-être se réduire dans le futur. Ça aurait peut-être été plus utile d'être développé. Si ç'avait été développé avant...

JORDYN BUCHANAN:

Excusez-moi. C'est un processus dans lequel la communauté a été consultée pour comprendre quelles étaient vos priorités. Parce que je pense que c'est une erreur qui est commise. Est-ce que la ressource finale correspond aux besoins? Il semble qu'on a besoin d'une meilleure compréhension de ce qui est utile, de ce qui est important pour être sûr que tout le monde utilise les ressources de manière positive.

AKRAM ATALLAH:

Je pense que vous avez raison. Je vais recommander que, par exemple, Christine développe un autre système opérationnel avec le TI. Elle est responsable de la décision concernant les priorités, la feuille de route,



---

les projets à réaliser dans le futur — de façon à donner lieu à une discussion avec les registres et les bureaux d'enregistrement pour savoir quelles sont les priorités pour eux.

Je pense que nous avons une feuille de route en réalisation et qui est disponible avec – vous pouvez voir cela avec l'équipe de participation et Christine, vous pouvez travailler avec cette équipe, voir quelles sont vos priorités et les leurs.

Est-ce qu'il y a d'autres questions? Très bien.

Merci beaucoup. Nous nous reverrons dans la semaine, alors.

Merci beaucoup. Bye-bye.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]

